

Démarrage de la 1ère campagne de fauchage

Routes départementales : Le Département veille à la sécurité des usagers



Démarrage de la 1ère campagne de fauchage

A partir du lundi 23 avril, le Département du Gers démarrera sa première campagne de travaux de fauchage des routes départementales

Le fauchage des accotements : une action dense déployée sur l'ensemble du territoire.

Dans un souci de sécurité, il est important de réaliser le fauchage des accotements des 3 550 km de routes départementales, le plus rapidement possible. Le Département du Gers prévoit ainsi un traitement de l'ensemble des routes départementales en 10 jours environ.

Les accotements seront fauchés sur une largeur de 1.50 mètre sur le réseau principal et 1,20 mètre sur le reste du réseau. Ces largeurs seront augmentées aux abords des carrefours et dans les courbes afin de garantir une bonne visibilité aux usagers.

Pour mener à bien ces objectifs, la Direction Déplacements Infrastructures adopte une organisation spécifique en déployant 84 agents répartis sur 21 ateliers composés chacun d'un tracteur et d'un véhicule d'accompagnement, et mobilisés de 6h00 à 20h00.

Le revêtement des chaussées

La campagne annuelle de revêtement et de reprofilage des chaussées concerne pour l'année 2018, 400 km de portions de routes réparties sur l'ensemble du territoire départemental. Elle démarrera début mai et s'achèvera fin septembre.

Les travaux consistent à répandre sur la chaussée des couches de bitume pour imperméabiliser la chaussée pour ensuite les recouvrir de gravillons afin d'assurer la rugosité de la couche de roulement.

Pendant les chantiers et les jours qui suivent, la plus grande prudence est de rigueur ; les gravillons volants ne peuvent être balayés qu'après plusieurs jours sauf à arracher toute la surface.

A la vue de la signalisation indiquant le chantier, il convient de bien respecter les limitations de vitesse et les règles de conduite prescrites. A défaut, l'automobiliste s'expose à des bris de vitres, mais aussi à des conséquences plus graves comme une sortie de route due à la perte de contrôle du véhicule.

Prudence et respect

Ces travaux qu'ils soient de dégagement de visibilité (fauchage) ou d'amélioration de l'adhérence ont pour principal objectif la sécurité des usagers. Aussi, l'attention de ces mêmes usagers est appelée pour respecter la sécurité des agents mobilisés pour ces tâches et présents sur les routes départementales.

« Prudence et ralentissement lors de la rencontre des engins de travaux œuvrant pour l'entretien des chaussées et des dépendances vertes départementales »



Fauchage_CD32_02.jpg